

Étude effectuée auprès des
salariés d'entreprises de
100 employés et plus



Les salariés français d'entreprises de 100 employés et plus et l'écomobilité

Novembre 2019

“opinionway

15 place de la République 75003 Paris



ESOMAR
member



Une initiative...

“opinionway

inomination

En partenariat avec...





Méthodologie



La méthodologie



Echantillon de 459 salariés d'entreprises de 100 employés et plus, extrait d'un échantillon représentatif de la population française de 2000 personnes âgées de 18 ans et plus.

L'échantillon a été constitué selon la méthode des quotas, au regard des critères de sexe, d'âge, de catégorie socioprofessionnelle, de catégorie d'agglomération et de département de résidence.



L'échantillon a été interrogé par **questionnaire auto-administré en ligne sur système CAWI** (Computer Assisted Web Interview).



Les interviews ont été réalisées les **25 et 26 septembre 2019, 9 et 10 octobre 2019**

Pour les remercier de leur participation, les panélistes ont touché des incentives ou ont fait un don à l'association proposée de leur choix.



OpinionWay a réalisé cette enquête en appliquant les procédures et règles de la **norme ISO 20252**.



Les résultats de ce sondage doivent être lus en tenant compte des **marges d'incertitude** : 2 à 4,6 points au plus pour un échantillon de 459 répondants.

Toute publication totale ou partielle doit impérativement utiliser la mention complète suivante :

« Sondage OpinionWay pour ecomob.club »

et aucune reprise de l'enquête ne pourra être dissociée de cet intitulé.



Le profil des personnes interrogées



Sexe	%
Hommes	52%
Femmes	48%



Age	%
18-24 ans	5%
25-34 ans	20%
35-49 ans	45%
50-64 ans	30%
65 ans et plus	1%



Région	%
Ile-de-France	24%
Nord ouest	19%
Nord est	22%
Sud ouest	10%
Sud est	25%



Activité professionnelle	%
Catégories socioprofessionnelles supérieures	54%
Artisans / Commerçants / Chefs d'entreprise	-
Professions libérales / Cadres	31%
Professions intermédiaires	24%
Catégories populaires	44%
Employés	20%
Ouvriers	18%
Inactifs	1%
Retraités	-
Autres inactifs	1%



Taille d'agglomération	%
Une commune rurale	17%
De 2000 à 19 999 habitants	16%
De 20 000 à 99 999 habitants	9%
100 000 habitants et plus	36%
Agglomération parisienne	22%



Le profil des personnes interrogées



Secteur d'activité	%
Agriculture	-
Industrie et BTP	22%
Industrie	18%
BTP	4%
Commerce, transports, hébergement et restauration	14%
Commerce	6%
Transport	8%
Services	64%
Administration / Education / Santé	29%
Banque / Assurance / Finance	6%
Autres services	29%



Taille de l'entreprise	%
100 à 249 salariés	20%
De 250 à 999 salariés / ETI	28%
250 à 499 salariés	13%
500 à 999 salariés	15%
1000 salariés ou plus	52%
1000 salariés à 4999 salariés	20%
5000 salariés et plus	32%



Statut	%
Salarié du secteur privé	68%
Salarié d'une entreprise publique	7%
Fonctionnaire, agent de l'Etat, de la fonction publique territoriale ou hospitalière	25%



Synthèse



Les messages-clé

- **La notion d'écomobilité reste floue pour la plupart des salariés d'entreprises de plus de 100 employés :**
 - ▶ Seuls 4 sur 10 peuvent expliquer au moins vaguement ce dont il s'agit,
 - ▶ Plus de 3 sur 10 n'en ont jamais entendu parler.
- **Les salariés d'entreprises de plus de 100 employés entrevoient également le passage à l'écomobilité comme étant difficile à mettre en œuvre :**
 - ▶ Plus de la moitié d'entre eux entrevoit ce passage comme compliqué voire impossible.
- **Le sujet est néanmoins jugé important pour une très large majorité et les attentes envers les entreprises sont, à ce titre, élevées :**
 - ▶ Plus de 8 salariés sur 10 pensent que le sujet est important voire très important,
 - ▶ 3 salariés sur 10 pensent que leur entreprise est l'acteur qui doit agir en priorité pour promouvoir l'écomobilité dans le cadre des déplacements professionnels ce qui place les entreprises au même niveau que les pouvoirs publics.
- **Force est de constater que les entreprises ne semblent toutefois pas répondre aux fortes attentes de leurs salariés pour le moment :**
 - ▶ 2/3 d'entre eux pensent que leur entreprise n'en fait pas assez en matière d'écomobilité.



Résultats



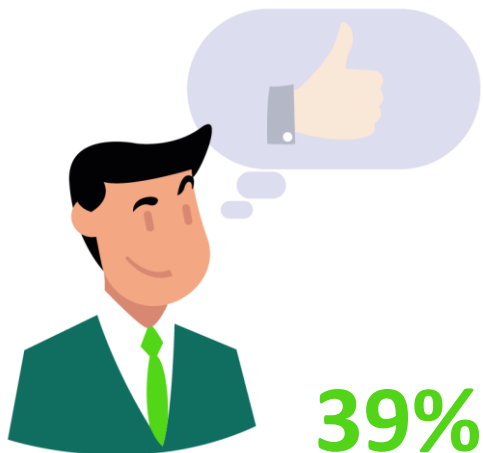
Une notoriété qualifiée de l'écomobilité encore limitée quelque soit la taille de l'entreprise

Q : Qu'évoque pour vous 'l'écomobilité' ?

Base : Ensemble des salariés (459)

Une faible connaissance encore plus marquée :

- Chez les moins de 35 ans
- Chez les CSP-



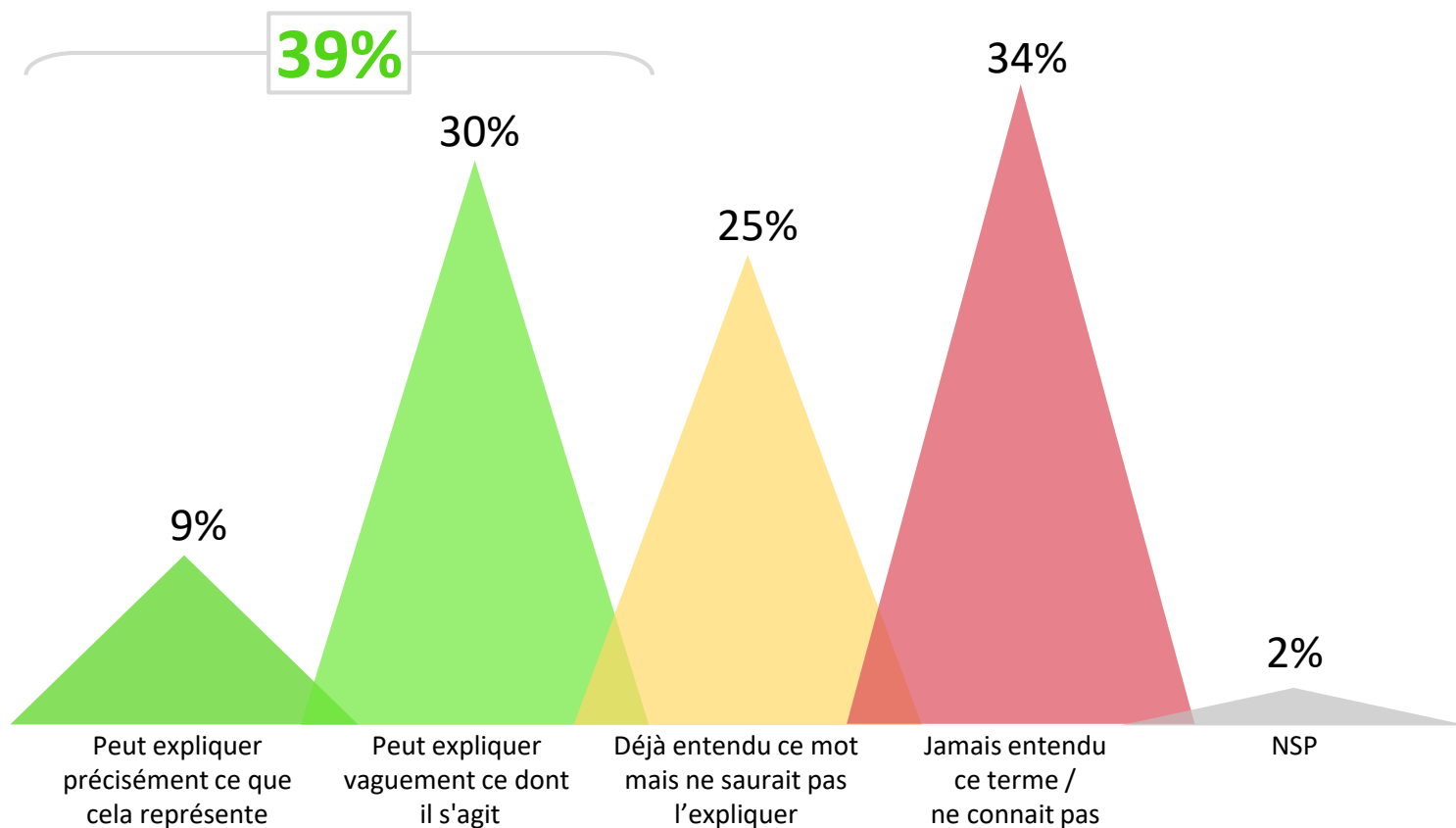
39% CSP+ : 44% / CSP- : 32%

39% des salariés connaissent au moins assez bien l'écomobilité, et

34%

n'en ont jamais entendu parlé

Moins de 35 ans : 46%
35 ans et plus : 31%
CSP+ : 29% / CSP- : 41%



“ ...mais un sujet considéré comme important pour 8 salariés sur 10

Q : Sur la base de cette définition, pour vous l'écomobilité est un sujet ?

Base : Ensemble des salariés (459)

Définition: L'écomobilité, c'est la capacité à repenser nos déplacements pour :

- Limiter le recours systématique à la « voiture solo » et privilégier les usages partagés de la voiture
- Utiliser les modes de transport économes en énergie, en CO2, en coût ;
- Privilégier les transports collectifs (bus, tramway, métro, train) et les modes partagés (vélos en libre-service, autopartage, covoiturage) ;
- Rester actif (marche, vélo) ;
- Limiter le nombre de déplacements (télétravail, ne pas faire un aller-retour à midi)

L'écomobilité est donc une démarche globale visant à optimiser l'offre de transport en intégrant les besoins des usagers (résidents, navetteurs, visiteurs, écoliers, étudiants, commerçants...). Son objectif est d'améliorer les déplacements en diminuant la dépendance à la voiture.

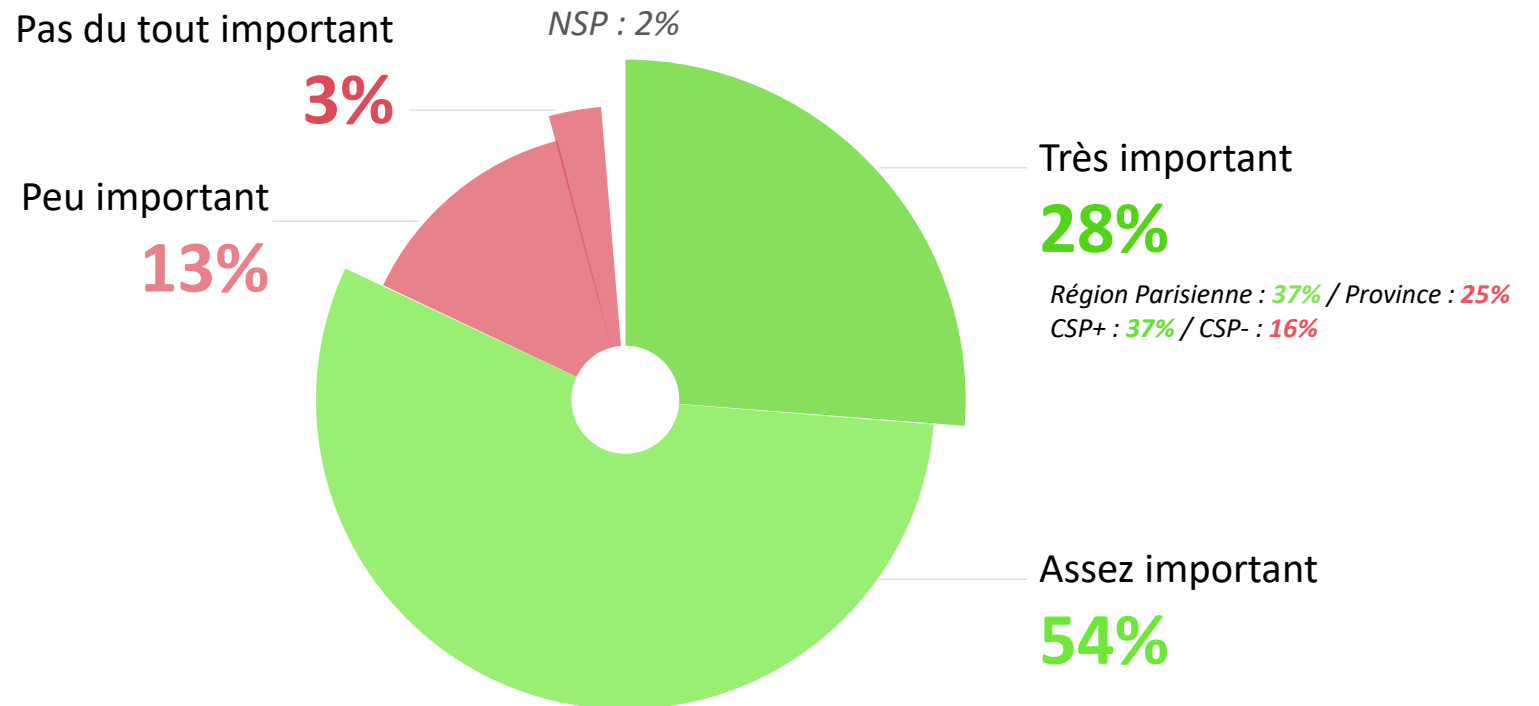
Un différentiel important sur le « très important » entre :

- Paris et Province
- CSP+ et CSP-



8 salariés sur 10

estiment que l'écomobilité,
est un sujet important

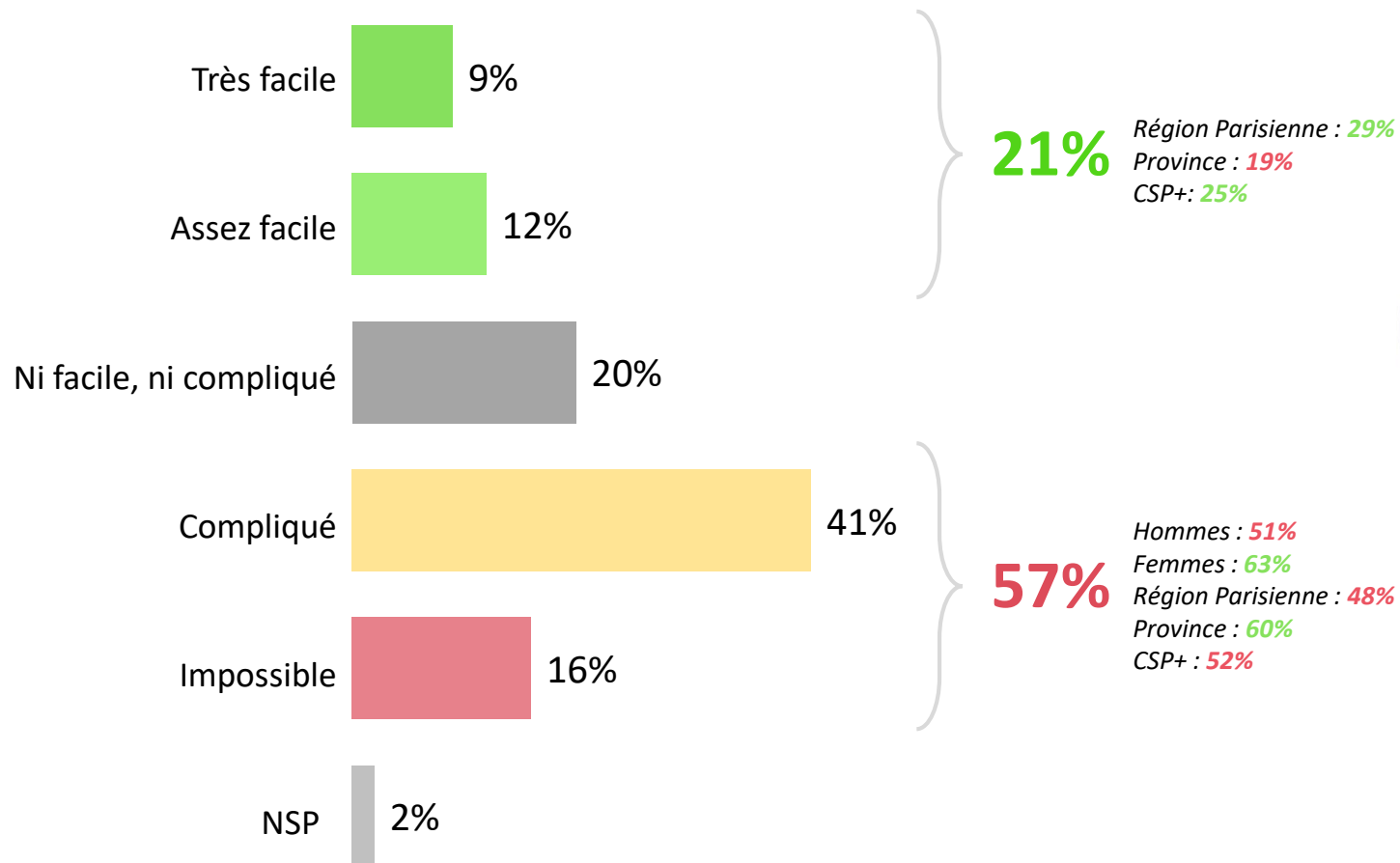




Pour autant, le passage à l'écomobilité est loin d'être aisé à mettre en œuvre

Q : Pour vous, adopter l'écomobilité dans vos déplacements professionnels quotidiens, c'est :

Base : Ensemble des salariés (459)



Un différentiel important entre :

- Paris et Province
- CSP+ et CSP-





Le manque d'alternatives est la première barrière à l'écomobilité évoquée par les salariés

Q : A quelles barrières êtes-vous confronté ?

Base : Estiment qu'il est compliqué ou impossible d'adopter l'écomobilité (261) / Plusieurs réponses possibles

Les principales barrières



Je n'ai pas d'alternative en transport en commun

51%

Région Parisienne : 29%
Province : 56%



Il faudrait adapter mes horaires

36%

35 ans et plus : 43%
Moins de 35 ans : 15%



Mon trajet serait trop long

27%

CSP- : 20%

Les autres barrières

Je manque d'information sur les possibles alternatives **10%**

Région Parisienne : 29%
Province : 5%

Le coût que cela générerait pour moi **10%**

L'écomobilité n'est pas une priorité pour moi **9%**

CSP- : 14%
Professions intermédiaires : 1%

Manque d'incitation des pouvoirs publics / de mon entreprise **7%**

35 ans et plus : 4%
Moins de 35 ans : 15%
Région Parisienne : 16%
Province : 4%

1.5
barrière
en moyenne

“ Les limites du covoiturage existent également dans la réticence à partager, le manque d'infrastructures et la nécessité de partir à heure fixe...

Q : A quelles barrières êtes-vous confronté pour passer au covoiturage ?

Base : Estiment qu'il est compliqué ou impossible d'adopter l'écomobilité (261) / Plusieurs réponses possibles

Les principales barrières

31%

J'ai des réticences à partager mon trajet quotidien

Moins de 50 ans : 35%

50 ans et plus : 20%

Région Parisienne : 44%

Province : 28%

27%

Il faudrait interdire les réunions en fin de journée pour partir à heure fixe

CSP+ : 40%

CSP- : 15%

26%

Manque d'infrastructure dédiée



Les autres barrières

L'écomobilité n'est pas une priorité pour moi 17%

CSP+ : 10%

CSP- : 25%

Manque d'incitation des pouvoirs publics / de mon entreprise 12%

Je manque d'information 7%

1.06
barrières
en moyenne

Hommes: 1.11

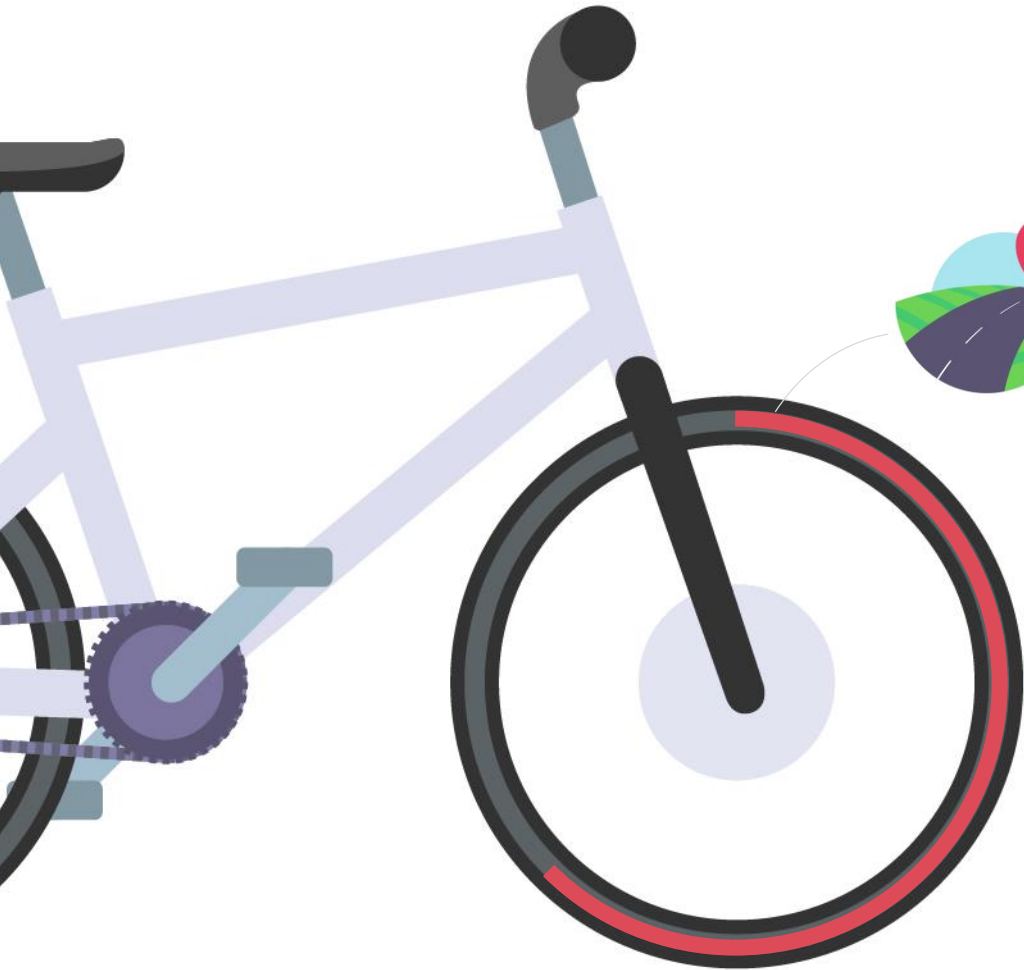
Femmes: 1.02

NSP : 5%

“ ...Et la longueur des trajets est le premier frein au passage au vélo

Q : A quelles barrières êtes-vous confrontés pour passer au vélo ?

Base : Estiment qu'il est compliqué ou impossible d'adopter l'écomobilité (261) / Plusieurs réponses possibles



Le trajet serait trop long à vélo

68%

Région parisienne : **41%**
Province : **75%**

Mais aussi...

Manque d'infrastructure dédiée **15%** Région parisienne : **31%**
Province : **11%**
CSP+ : **21%**

Je ne suis pas à l'aise à vélo **15%**

L'écomobilité n'est pas une priorité pour moi **8%**

Manque d'incitation des pouvoirs publics/ de mon entreprise **7%**
Région parisienne : **16%**
Province : **5%**

1.02
barrières
en moyenne

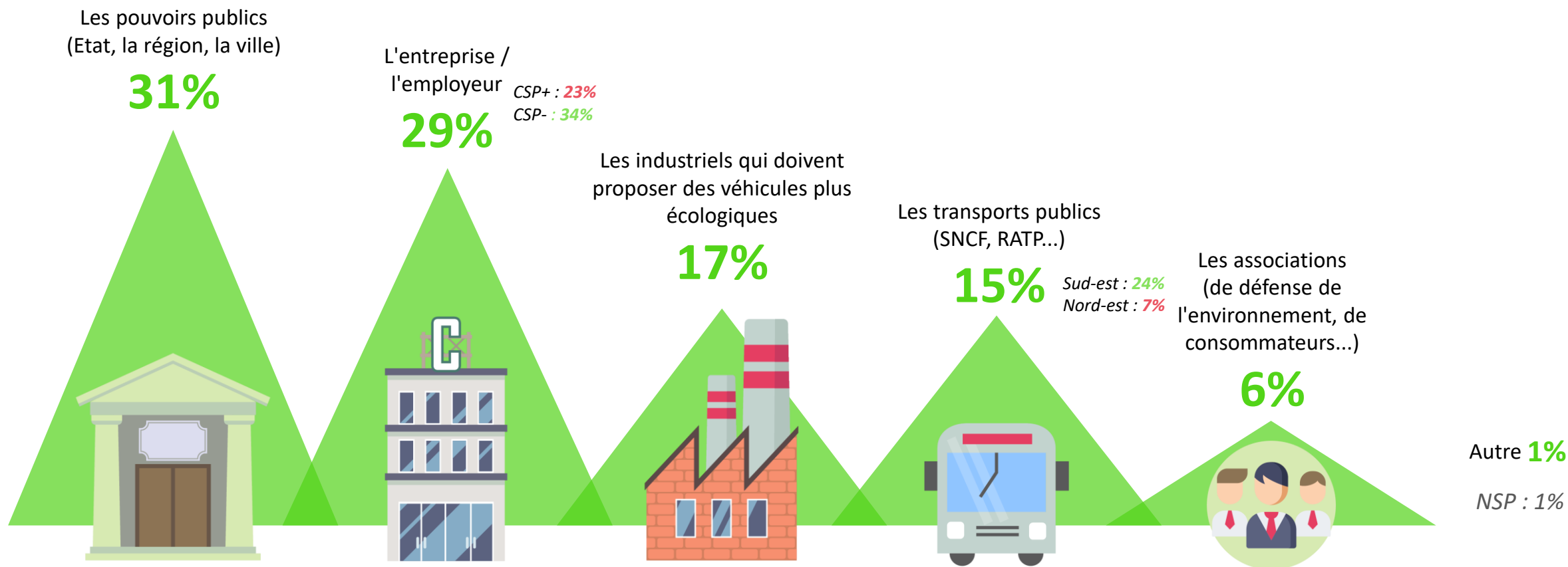
NSP : **1%**



Les pouvoirs publics et les entreprises sont les acteurs les plus attendus pour promouvoir l'écomobilité

Q : Quels sont les acteurs qui doivent agir en priorité pour promouvoir l'écomobilité dans le cadre des déplacements professionnels ?

Base : Ensemble des salariés (2459)





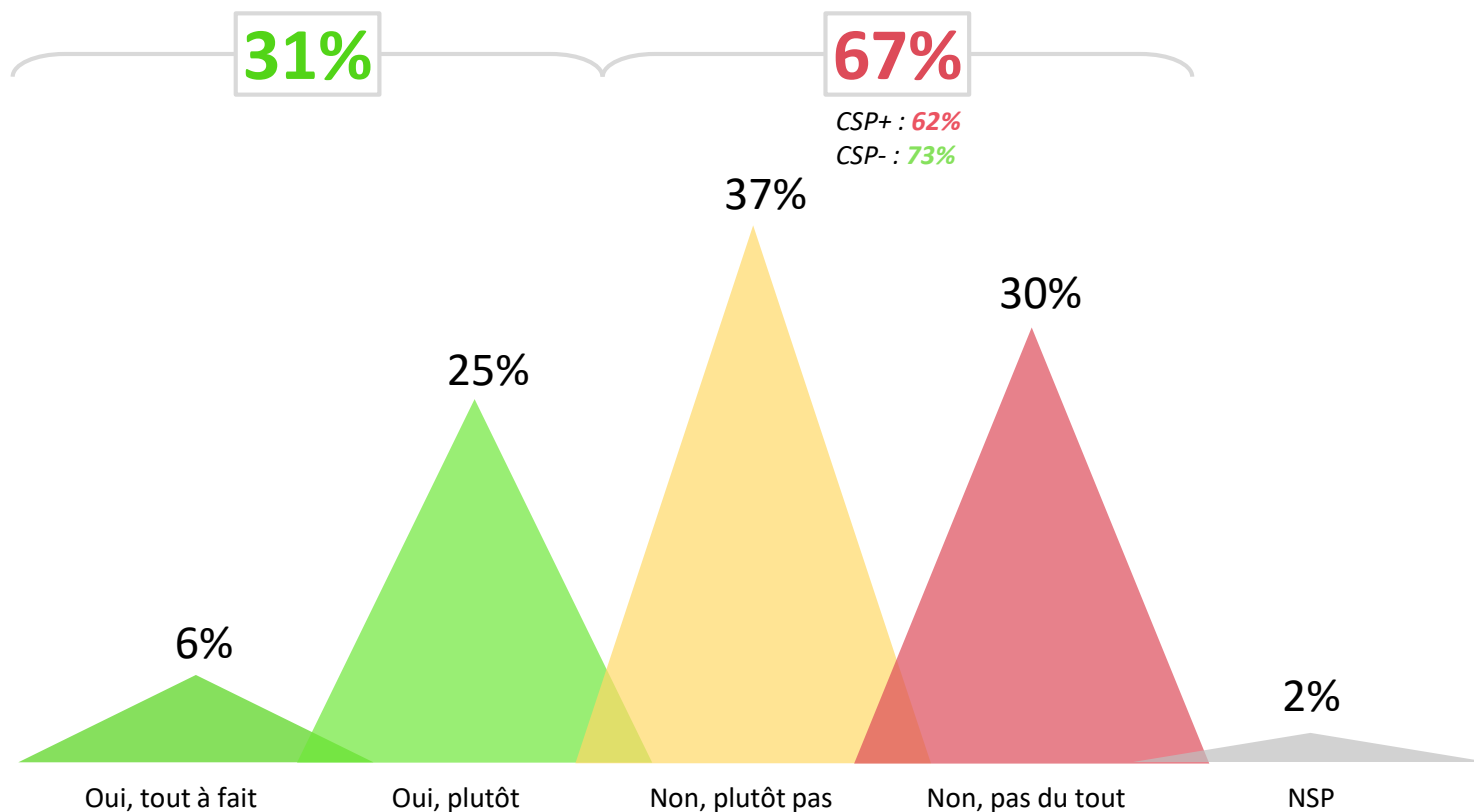
Une large majorité des employés aimerait que leur entreprise favorise davantage l'écomobilité

Q : Selon-vous, votre employeur en fait-il assez pour favoriser l'écomobilité ?

Base : Ensemble des salariés (459) / Plusieurs réponses possibles



2/3 des salariés estiment que leur employeur n'en fait pas assez pour favoriser l'écomobilité





“opinionway

15 place de la République 75003 Paris

« Rendre le monde intelligible pour agir aujourd’hui et imaginer demain. »